L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

DUFOUR & LEBEY,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 17 JUIN.

42me Année.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encanbottes, souliers et brodequins.

Par O. Valetos, au No 3 rue Front coin Commerce, pois vache.

Par S. Guinault, rue Royale, entre Ursulines et St. Philippe, - meubles.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 31 de la rue de Chartres—habillements d'hommes, de jeunes gens et de jeunes garçons; linge rie, chapeaux, casquettes, valises, etc.

1500 sacs de pois de la Caroline pour plants seront vendus aujourd'hui à 10 heures du matin au No 3 rue Front. Voyez l'annonce d'encan de O Valetos.

L'Union des Propriétaires.

L'organisation des propriétaires en unions de ward fait de rapides progrès, et bientôt elle sera complète. Il y a eu déjà mardi soir, une convention générale des délégués où onze wards étaient représentés. On met donc à cela ponctualité et empressement, ce qui nous fait bien augurer de l'avenir de cette association et de l'influence qu'elle devra nécessairement exercer sur l'administration de nos affaires pour l'Etat comme pour la ville. Ce qui distinguera ces assemblées de délégués, c'est le caractère de leur mission essentiellement économique. Il n'y sera pas question de politique, à moins que la politique ne soit pour quelque chose dans les mesures que la convention des propriétaires devra blâmer comme obstacle, ou dans les mesures qu'elle aura à conseiller pour atteindre le but même de l'association. Il est bien souvent difficile de séparer la politique de l'économie politique, mais il est toujours facile de montrer qu'on ne s'occupe de la première que pour arriver à la solution des questions soulevées par la seconde et en pareils cas l'intervention est chose parfaitement naturelle.

Il s'est déjà présenté un exemple de cette corrélation entre les matières présentées à la discussion et le but à atteindre. Dans la séance de mardi soir, un des délégués a suggéré l'idée de demander une consultation sur la légalité des bons, ce à quoi s'est opposé un autre membre de la convention. Nous ne voulons pas entrer ici dans les raisons données de part et d'autres, attendu que nous n'avons pu obtenir un rapport assez complet pour répondre des intentions de ces délégués. Mais nous dirons qu'il est presque impossible de sortir l'origine de ces bons sans s'occuper de politique, car c'est certainement la politique qui nous a plongés dans l'état de dépression financière où nous sommes.

Maintenant quant à la convenance de la consultation. Il nous semble qu'elle est claire et nette. Il est certainement fort à propos de savoir au juste ce qu'on doit et ce qu'on ne doit pas, surtout quand une pareille question n'a jamais été agitée par une autorité municipale quelconque. Les affaires de la ville ont été administrées pendant longtemps dans un intérêt entièrement opposé à celui des propriétaires ou des contribuables. Les contribuables sont encore réduits aujourd'hui à demander grâce à l'autorité pour que l'autorité leur permette de faire face à leurs obligations fiscales en usant du même papier qui constitue la dette de ville. N'est-il pas souverainement étrange qu'on leur réponde négativement ? Voilà donc un papier dont on reconnait la valeur dans les mains d'un créancier qui l'a acquis à vil prix et dont on ne la valeur dans les mains du propriétaire qui veut s'en servir pour acquitter ses contributions ! Cela est d'autant plus inique et absurde que la moitié des contributions est réservée pour payer l'intérêt de ces obligations qu'on ne reçoit pas parce que justement elles sont estimées de 60 à 70 pour 0/0 au-dessous de leur valeur nominale dans les marchés monétaires de la ville.

Aux yeux des honnêtes gens de tous les pays, comment serait une opération de ce genre ? Il est impossible de nier que ce soit une opération frauduleuse ; il est impossible de nier que ce soit une opération de banqueroute et de banqueroute de la pire espèce, car les choses y sont arrangées de manière à ce que les uns ne perdent rien et les autres perdent tout.

Eh bien, la ville est dans cet état de banqueroute frauduleuse depuis quatre ans, car c'est depuis quatre ans qu'on exige le payement intégral des taxes avec les billets des Etats-Unis qui constituent ce qu'on appelle la monnaie courante, et c'est depuis quatre ans qu'on paye avec cette monnaie courante des intérêts de titres ou d'obligations qui ne valent rien dans l'estime publique. On pourrait dire avec rigueur que depuis quatre ans on paye en intérêts chaque année plus que ne vaut le capital dénominatif d'une grande partie de la dette.

Il a convenu au Conseil de ville actuel de donner de la valeur à ces obligations véreuses en combinant un plan de loterie qui les met toutes sur le même rang de manière à empêcher toute distinction entre les bonnes et les mauvaises et à charger ainsi les propriétaires d'un budget de dettes qu'ils n'ont pas contractées parce qu'ils n'étaient pas représentés et contre lequel ils ont toujours protesté. Est-ce juste ? Les propriétaires depuis quatre ans payent pour les extravagances de la ville et de l'Etat, ce qui veut dire du Conseil de ville et de la Législature ; faut-il les condamner pour cela à payer un demi siècle de plus pour le même objet ? Jamais banqueroute ne fut plus lourde et jamais régiment ne fut plus oppresseur. Et si ces mêmes législatures et ces mêmes Conseils de ville eussent élevé le capital de la dette à 100 millions, faudrait-il l'étendre pas le même procédé ? Alors, il ne faudrait pas 50 ans mais 250. Quelle riante perspective, et quel opulent héritage pour nos neveux !

Dans les 28 millions de la dette de ville, il y a environ 12 millions qui ne valent rien ; pourquoi les payer ? pourquoi les payer surtout aux dépens des autres millions dont la validité est incontestable.

Ceux qui s'opposent à ce que les titres de dette soient examinés et fassent le sujet d'une consultation spéciale, favorisent, selon nous, les mauvaises [illegible] raisons, que nous ne connaissons pas, peuvent être pures, mais jusqu'à ce qu'ils les fassent connaître, nous les regarderons, tout au moins, comme intempestives. Nous espérons que l'assemblée, quand elle sera plus complète, pourra revenir là-dessus.

Une chose qui nous a donné plus de satisfaction est la résolution présentée par M. Higby, pour nommer un comité qui sera chargé de prendre des informations sur le nombre des officiers de ville et sur le montant de leurs salaires dans les villes de St-Louis, Chicago, Milwaukee, et aussi sur le montant des assessements et des taxes. Il aurait peut-être mieux valu prendre ces renseignements dans les villes de la Nouvelle-Angleterre où des Etats se gouvernent avec un budget de $400,000, et où le taux de la dette compris. Il est probable que les villes du New Hampshire justifient la sagesse de l'Etat et que leur exemple serait bon à suivre.

Nous n'avons pas la même confiance dans les villes de l'Ouest qui ont déjà beaucoup de dettes, bien qu'elles aient une origine de date récente. M. Higby a proposé aussi plusieurs méthodes pour diminuer le montant des taxes.

On voit déjà que cette assemblée de propriétaires est destinée à avoir une grande influence à la Nouvelle-Orléans. Composée de délégués représentant toutes les différentes parties de la ville, elle aura ce caractère d'universalité qui manquait aux organisations précédentes. Elle nous paraît d'ailleurs correspondre à fond la mission qu'elle s'est donnée et pour le succès de laquelle tous les honnêtes gens feront des vœux. La Nouvelle-Orléans souffre de maux nombreux auxquels il sera difficile de remédier d'une manière simultanée, mais le premier des moyens sera toujours de lui donner une administration à bon marché. Cela fait, elle pourra se permettre des mesures qui auront à favoriser les entreprises industrielles et commerciales ; elle pourra protéger la navigation et vaincre par [illegible] monopole du transit entre les Etats-Unis, le Mexique, l'Amérique Centrale, les Indes et les Etats-Unis du Pacifique, transit capital pour nous et que nous avons perdu par négligence, inertie, impuissance de temps que ces [illegible] [illegible] qu'enfin la lumière commence à se faire pour que nous puissions [illegible] bientôt jours. Nous croyons que [illegible] propriétaires contribuera puissamment à ce changement.

☞ Nous remercions bonnement Miss Sarah A. Dorsey de nous avoir adressé ses deux essais, l'un sur la [illegible] de l'université de France, et l'autre sur la [illegible] Lafayette. Nous [illegible] pour l'académie des scientifiques de la Nouvelle-Orléans. Ce sont des œuvres de science, dignes de tout intérêt. La publication en a été faite par M. Gustave Mayer, rue du Camp 93.

LAFAYETTE SOCIAL CLUB.—Ce club vient d'organiser un grand pique-nique qui aura lieu dimanche prochain, 20 juin, et le dimanche suivant, 27, au Parc Duplantier. Le prix du billet d'entrée est de 25 cents pour les dames accompagnées de cavaliers. Le produit des deux fournées est destiné à la caisse de secours du club. Nous remercions au comité pour les invitations qu'il nous a adressées.

CONCORDIA GLEE CLUB.—Une soirée dansante annuelle du Concordia Glee Club aura lieu dans la salle de l'Exposition des Fair Grounds, dimanche prochain, 20 du courant. Le local sera précédé d'un concert-promenade. Nos remerciements au comité pour les billets d'entrée qu'il a eu la gracieuseté de nous envoyer.

TRAINS DE PLAISIR D'ÉTÉ.—Voilà la saison des excursions venue, et toutes sont les Etats-Unis pour les [illegible] ils n'ont pas besoin d'en sortir [illegible] loin. S'ils veulent bien s'adresser au bureau du Grand Chemin de fer de Jackson, rue du Camp 22, ils pourront se procurer à des prix plus réduits que jamais des billets pour se transporter aux montagnes Rocheuses, aux lacs du Nord-Ouest, aux chûtes du Niagara ou aux sources du Tennessee et de la Virginie. Toutes les routes leur sont ouvertes et l'immense continent est à leur service. Nous les prévenons encore qu'ils auront le confort des chars Pullman, admirable installation qui donne envie de voyager à tous ceux qui l'examine.

MEETING DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS.—Une annonce publiée dans l'*Abeille* depuis dimanche et signée Archibald Mitchell, Président, convoque les délégués des différentes Unions de propriétaires fonciers à un meeting dont la date est fixée à jeudi, 17. C'est une erreur. Le meeting devait avoir lieu mardi, 15, et a eu lieu en effet ce jour-là. Nous signalons l'erreur afin que les délégués sachent qu'il n'y a pas de meeting aujourd'hui, jeudi. La prochaine réunion aura lieu mardi, 22, dans le salon Hawkins, au premier.

LES COUPONS DE VENDREDI.—Nous rappelons aux dames que la maison Byrne & Cie, rue du Canal 163, fait tous les vendredis une vente de ses coupons ou de ses restes de pièces et qu'elles peuvent les avoir à moitié prix et quelquefois aux prix qu'elles offrent elles-mêmes. Or, demain est le grand jour, vendredi. Qu'elles ne l'oublient pas !

GRAND SUCCÈS.—Les beaux et bons meubles dont se compose le vaste stock de M. Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, s'écoulent rapidement, grâce au bon marché auquel les livre ce dernier qui liquide. L'assortiment de M. Hubbard est un des plus beaux et des plus complets de la Nouvelle-Orléans. Les touristes en villégiature trouveront chez lui tout ce qu'il leur faut pour meubler leurs cottages et dans des prix proportionnés à la dureté des temps.

Il paraît y avoir un manque d'harmonie entre l'administration fédérale et les républicains de la Pennsylvanie. C'est ce qui résulterait de la dépêche suivante publiée par l'*Evening Post*, à qui nous en laissons toute la responsabilité :

Washington, 8 juin.

Le sénateur Cameron est arrivé ici hier soir. Il a eu aujourd'hui une entrevue avec plusieurs membres du cabinet. Il s'exprime librement à l'égard de la situation politique, et dit que depuis que le bill dorre est, hors de question, le parti républicain repose sur une base plus ferme et doit remporter la victoire dans la prochaine campagne présidentielle.

Il pense que le Président ne s'est pas comporté avec [illegible] républicains de la Pennsylvanie, qui, bien qu'elle donne les plus fortes majorités aux amis de l'unité du parti, reçoit la moindre part des faveurs administratives. Il dit que cet Etat, qui aurait droit à une place dans le cabinet, a dû se contenter de quelques fonctions secondaires, et qu'on lui a même été ces dernières pour les donner à d'avides politiciens de quelques autres Etats. Aucun Pennsylvanien qui se respecte ne voudrait maintenant accepter une place dans le cabinet si elle lui était offerte. Les républicains de la Pennsylvanie seront affranchis de tout embarras pour commencer la prochaine campagne.

M. Cameron dit qu'on l'a prié dernièrement d'indiquer un homme convenable pour la place de suppléant de l'Attorney général ; mais il a refusé de le faire. Le sénateur dans la conversation indique qu'il est profondément affecté de la conduite du Président, et qu'il ne veut plus lui demander aucune faveur politique dans le vrai."

"A l'égard de la condition politique de la Pennsylvanie, le sénateur dit que le parti républicain est dans d'excellentes dispositions, qu'il est prêt à entreprendre une campagne active et agressive, et qu'il obtiendra une forte majorité dans les élections de l'Etat."

LE ROI DE SUÈDE A BERLIN.

Nous lisons dans l'*Echo* :

La trop fameuse *Gazette de l'Allemagne du Nord* fait marcher son public d'étonnement en étonnement. Les Allemands qui y cherchent des indications sur la politique du grand chancelier ne sont pas encore remis du trouble jeté dans leurs idées par la succession rapide d'alertes chauvines, belliqueux et ultra-pacifiques, dont l'Europe s'est occupée pendant huit jours. Voilà que la *Gazette de l'Allemagne du Nord* se met à exploiter, comme une nouvelle source de sensation, la visite du roi de Suède à Berlin. Ce journal, assure-t-on, fait l'honneur de la considérer comme l'expression officieuse de son gouvernement, puisqu'il voit, dans l'auguste et bienveillant hôte du roi Oscar II, la preuve " que les [illegible] ne sont nullement à la politique des trois empereurs, dont l'alliance est le centre de gravité inébranlable des affaires politiques de l'Europe et s'est manifestée comme telle dans ces derniers temps. "

Et, pour accentuer le sens de cette interprétation, le journal de Berlin ajoute que " les liens d'amitié qui unissent la Suède au Danemark, [illegible] une grande valeur à l'accession de la première à l'alliance des trois empereurs. "

L'insinuation est claire. On veut donner à entendre que le Danemark—c'est la société, lui aussi, à l'alliance des trois empereurs. Il suffit de rappeler les traités de cette alliance pour faire ressortir l'absurdité de la supposition d'après laquelle le Danemark y entrerait.

On sait à peu près positivement que l'alliance des trois empereurs, cimentée par l'entrevue de Berlin en 1873, consacrait purement et simplement ce qui, dans l'intérêt de la paix de l'Europe, [illegible] d'Allemagne, d'Autriche et de Russie, se garantirent mutuellement leurs possessions territoriales actuelles.

Or, et la Suède, et avec elle le Danemark, entraient dans cette alliance pour s'assurer que ces deux pays seraient [illegible] garantissant à l'Allemagne son intégrité actuelle, avec toutes les acquisitions faites jusqu'ici, et par conséquent avec le nord du Slesvig, avec ce pays enfin dont le Danois, en vertu de la nationalité et par le droit des traités, ont exigé, il y a tout dix ans fait retour au Danemark. Le droit international était encore là, à l'Europe.

Que le petit-fils d'un maréchal de France devienne roi s'engage à garantir à l'Allemagne la possession de provinces arrachées à la France, ne serait [illegible] exemple qui ne pourrait s'expliquer que par des nécessités impérieuses de situation, ce par la proximité d'une grande [illegible] [illegible] [illegible] la Suède [illegible] ment à l'Allemagne la [illegible] pays essentiellement [illegible] le Slesvig du Nord, n'est [illegible] te orgueilleuse [illegible] admettre [illegible] de fait, qui [illegible] [illegible] et [illegible]

Nous remettons dans [illegible] de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, à savoir que la visite du roi Oscar à Berlin, comme [illegible] [illegible] qu'une visite de politesse, et n'a pas, par conséquent, grand intérêt public.

CHEMISES FRANÇAISES
B. SEMBRE,
Grande Réduction de Prix.
C. PETARD,
Entrepreneur et marchand de QUINCAILLERIE,
Compagnie d'Assurance Mercantile de la Nlle-Orléans.
DEMAIN, VENDREDI,
Jour de vente du [illegible] de mes chandises.
Nous [illegible]
Prix des annonces d'été.
Demande.
MEUBLES
MONTGOMERY
MEUBLES
J. BESCA,
DOCTEUR DE MAISON.
J. W. PETTY
SEULEMENT 50 cts!
LÉON GORCHAUX,
A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & Cie's Champagne
COMMISSION MERCHANTS,
Vve. MAIGNAN,
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
CHATEAU PAPE CLÉMENT,
CIGARES, CIGARES
Faits par Millions,
J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de balais du Sud, à la vapeur.
MANUFACTURE DE CIGARES,
A. SUAREZ FERNANDEZ,
H. J. RIVET,
PHARMACIEN BOTANISTE.
E. MONTEUSE & Cie,
88 RUE DE CHARTRES.
THÉOPHILE DUBOIS,
Courtier en Marchandises.
LÉON GORCHAUX,
HOTEL DE L'EUROPE,
VOICI LE MOMENT
VETEMENTS
RESTAURANT et HOTEL
LE MAGASIN ROUGE !